



Pour une économie de proximité !

RENDEZ-VOUS



4 ECONOMIE

On attend quoi pour s'y mettre ?
Le temps presse pour passer à une économie circulaire



6 FORMATION

De la formation à l'emploi
Des opportunités locales pour l'insertion de jeunes



7 DEVELOPPEMENT

Promotion économique, une prérogative cantonale
Les communes peuvent aussi agir

éditorial

La pandémie aura remis au centre de notre économie une notion parfois oubliée : la proximité. Que ce soit lorsqu'il s'agissait de nous approvisionner en masques, mais aussi lorsque nous avons (re)découvert la vente directe auprès des productrices et producteurs locaux, l'importance des circuits courts nous a sauté aux yeux. Et nous avons alors constaté que cette économie de proximité chère à la gauche écologiste était malheureusement souvent trop peu soutenue.

C'est en pleine crise que deux magnifiques projets proches de chez nous ont pu émerger : *La Fermette* et *La Guinguette* à Soral et *l'Auberge des Vergers* à Meyrin. Deux exemples d'économie de proximité, participative, pour et par les habitantes et les habitants.

Pour Voix de gauche aussi, l'économie n'est pas seulement affaire de grandes tendances internationales mais aussi et d'abord une activité de proximité. Nous pouvons l'exercer au niveau communal, notamment par la formation et l'aide à l'insertion sur le marché du travail, la valorisation de l'écono-

mie circulaire ou la promotion des circuits courts. Nous vous emmenons à la rencontre d'actrices et d'acteurs de cette économie locale à travers les portraits sonores de Katharine Waterton et Michel Wagner. Et vous pourrez poursuivre la réflexion en les écoutant en podcast !

Avec ce numéro, nous souhaitons aussi empoigner la question de la promotion économique. Faire venir des entreprises est nécessaire pour équilibrer nos recettes fiscales et assurer les prestations publiques essentielles à la population. Mais quelles entreprises ? Avec quelles nuisances et quelle valeur ajoutée ? Comment intégrer les valeurs d'une économie sociale et solidaire qui ne soit plus linéaire (cf. p. 5) mais fondée sur la durabilité ?

De nombreuses questions sur lesquelles Voix de gauche s'engage avec enthousiasme, car les possibilités sont bien là de pouvoir développer des activités qui, tant aux Cherpines, à Confignon-village qu'à Cressy, favoriseront une vie de quartier dynamique et de qualité, pour et par les habitantes et les habitants de notre commune.

Permanence juridique

Projet de campagne de Voix de gauche, porté par le lancement d'une pétition, la création d'une permanence juridique est devenue une réalité, concrétisée par le soin de notre conseillère administrative Elisabeth Gabus-Thorens. Depuis février, la mairie offre donc chaque mois 30 minutes de consultation juridique gratuite pour conseiller les habitantes et les habitants de la commune. Plus d'informations : www.confignon.ch ou social@confignon.ch.

WWW.VOIXDEGAUCHE.CH

COMITÉ DE RÉDACTION Gaëlle Delavy, Johann Leutwyler, Françoise Joliat, Félicien Mazzola. **RELECTURE** Jean-Jacques Isaac, Anne Zanoni **IMPRESSION** imprimerie Chappuis. **TIRAGE** 1800 exemplaires. **CONTACT** journal@voixdegauche.ch
CRÉDITS PHOTOS Shyam, CapEmploi, Voix de gauche



VOIX DE GAUCHE | Groupement alternatif à Confignon

Vous avez la parole

Deux portraits d'entreprises locales à écouter

Pour ce nouveau numéro de *Vu de gauche*, nous avons le plaisir de vous proposer d'écouter deux entretiens réalisés par Thierry Bovey sous forme de podcast. Ces portraits en immersion d'un entrepreneur et d'une entrepreneuse de Confignon vous feront découvrir deux métiers passionnants. Nous espérons qu'ils vous donneront aussi envie de pousser la porte en voisin-e pour consommer local et tisser du lien.

Michel Wagner, artisan brasseur à Confignon



Depuis 6 ans, Michel sert au *Jardin à Houblon* une bière brassée à Confignon même. Il nous parle de sa passion pour la bière et de sa formation de brasseur. Avec le développement des micro-brasseries vient aussi la préoccupation d'une production en circuit court. A Genève, la production de houblon et d'orge a été augmentée et une malterie a même vu le jour.

caux : *Blonde de Confignon*, *Ambrée de Beauvent*, ou *Fontaine du Vuillonex*.

Sa démarche est guidée par sa vision du monde et son envie de partager. Il a déjà formé quelques artisans brasseurs et donné leur chance à des jeunes de la commune en les employant. Il a ainsi créé un lieu de rencontre convivial où il a plaisir à faire découvrir ses bières à celles et ceux qui passent la porte et qu'il appelle « les voisins ».

« *Le défi des artisans d'aujourd'hui c'est de trouver un circuit court intelligent pour produire le plus local possible* »



Photographiez ce code QR avec votre smartphone pour écouter l'entretien

Michel peut ainsi utiliser un maximum de produits locaux pour fabriquer la *Bière du Lac* composée principalement d'eau de Confignon. Il va même jusqu'à leur donner des noms 100% lo-

Katharine Waterton, brodeuse à Confignon



Passionnée de couture depuis l'enfance, Katharine a créé son *Embroidery Studio* parce qu'elle s'ennuyait dans son métier de comptable. Tout d'abord installée au sein d'une imprimerie, elle a ensuite repris l'arcade.

programme pour broder logos et messages sur différents supports. Offrir un savoir-faire au niveau local est important pour elle. Il est toujours possible de passer commande sur internet mais rien ne remplace la discussion pour trouver la meilleure matière ou la meilleure couleur pour réaliser le projet que l'on a en tête.

Katharine espère pouvoir bientôt se développer et engager quelqu'un pour l'épauler.

« *Les gens viennent toujours avec une idée. Je suis bien cachée ici et on ne me trouve pas par hasard.* »



Photographiez ce code QR avec votre smartphone pour écouter l'entretien

Le fait de développer une entreprise sur la commune où elle vit est important pour elle. Elle aime se rendre à son travail en traversant Confignon-village à pied, accompagnée de son chien.

Dans son studio, la broderie a fait sa transition numérique et ne s'exécute plus à la main mais via des machines pilotées par ordinateur. Katharine les

Entretiens réalisés par Thierry Bovey

On attend quoi pour s'y mettre ?

Le temps presse pour passer d'une économie linéaire à une économie de la durabilité.

Le modèle socio-économique dominant depuis le début du 20^e siècle crée aujourd'hui de la valeur financière sur le dos de valeurs écologiques et sociales. Il n'est plus viable et nous conduit à une catastrophe écologique mondiale.

Le temps presse pour passer d'une *économie linéaire*, orientée vers un épuisement des ressources naturelles et la disparition programmée de la biodiversité, à une *économie de la durabilité*, plus inclusive, circulaire et solidaire. Ce modèle entraîne « une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources »¹; il permet l'affirmation du même droit de tous les humains d'aujourd'hui et de demain, au Nord comme au Sud, aux ressources de la terre.

Alors, aujourd'hui, quoi faire ? Par où commencer ? Si ce sont bien les Etats qui, les premiers, ont la charge de penser ensemble « un nouveau modèle fondé sur l'inclusion sociale, une hiérarchie des besoins et une saine gestion des ressources naturelles »², notre rôle à nous, *consommateurs*, est tout aussi déterminant dans cette transition. Nous devons individuellement et collectivement adopter des comportements significatifs en termes de réduction de notre empreinte carbone. A nous de penser autrement nos actions et d'être conscients de leurs impacts sur notre environnement.

Dans ses derniers ouvrages, René Longet³ propose un certain nombre d'outils. Si la durabilité inclut tous les domaines façonnant notre vie (alimentation, vêtements, habitat, mobilité, biodiversité, énergies, finance, coopération), nous n'avons retenu ici que ce qui concerne les biens de consommation quotidiens et l'alimentation :

- Passer de la linéarité (« j'extrais, je produis, je consomme, je jette ») à l'économie circulaire. Combattre l'obsolescence, ne pas transformer les ressources en déchets conduisant à un épuisement des ressources naturelles, mais les retransformer en matières premières. Réparer (création d'emplois locaux, assurant un revenu et une situation sociale), réutiliser, n'acheter que ce qui est nécessaire, recycler et boycotter tout ce qui ne peut pas l'être.
- Promouvoir la santé par une alimentation saine et produite dans le respect des ressources naturelles, sans déforestation ou pollution.
- Favoriser le « commerce équitable, local et de saison » (vente directe et promotion de circuits courts) assurant aux producteurs un juste prix pour leurs produits et aux consommateurs la garantie de l'origine du produit et de son mode de production.

1. Programme des Nations Unies pour l'environnement : « Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté », www.unep.org/greeneconomy, 2011
 2. Longet René : « L'humanité à la croisée des chemins », Ed. Jouvence, 2021, p. 57
 3. Longet René, notamment « Un plan de survie de l'humanité » Ed. Jouvence, 2020 et « L'humanité à la croisée des chemins », Ed. Jouvence, 2021



- Passer du gigantisme globalisé à une relocalisation solidaire, revaloriser le savoir-faire local, assurer l'emploi local.
- Rechercher l'autonomie, notamment en matière énergétique et agroalimentaire ; retrouver le lien avec une production agricole de proximité, si possible biologique, et un élevage de proximité.

Tous ces contenus constituent des parties « *intégrées et indissociables* » des 17 Objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les Nations unies en septembre 2015 dans son Agenda 2030. Des objectifs déjà formulés en 2002, lors du Sommet mondial du développement durable de Johannesburg qui demandait de « *modifier radicalement la façon dont les sociétés produisent et consomment* ».

On attend quoi pour s'y mettre ?

Françoise Joliat
Coprésidente Voix de gauche

ge-reutilise.ch

Répertoire de la seconde main et de la location d'objets à Genève : réutiliser les objets (seconde main ou location) plutôt qu'acheter des objets neufs.
Propositions d'adresses de commerces, entreprises, associations, marchés réguliers actifs dans la seconde main ou la location d'objets situés sur le territoire des communes partenaires.

ge.repare.ch

Répertoire de la réparation à Genève : prolonger la durée de vie des objets.
Propositions d'adresses d'entreprises et d'artisans et artisans travaillant dans la réparation et situé-e-s sur le territoire des communes partenaires.

MACO

La Manufacture Collaborative est une fabrique manuelle et numérique mutualisée qui rassemble divers actrices et acteurs de l'économie circulaire et durable.
Ce "tiers-lieu", ouvert à toute personne, donne accès à des matériaux de réemploi, des outils, des machines, des compétences, des savoir-faire ainsi qu'à une communauté au service de l'autofabrication et du réemploi.

Épiceries et auberges participatives

Le printemps 2020 a vu naître deux projets participatifs enthousiasmants, nés d'énergies citoyennes et qui font le lien entre l'agriculture et les consommatrices et consommateurs en favorisant les circuits courts.

À Soral, *La Fermette* vend des produits locaux et, durant la saison estivale, *La Guinguette* y propose boissons, petite restauration et animations.

A Meyrin, *l'Auberge des Vergers* est une coopérative née au cœur du nouveau quartier avec le soutien de la commune. Tout à la fois restaurant, bar et lieu culturel, elle propose en plus quelques chambres d'hôtes.

Des exemples à suivre pour Confignon !

De la formation à l'emploi

Des opportunités locales pour l'insertion de jeunes.

Les entreprises de Conignon qui forment des jeunes

On l'oublie souvent, les entreprises et les institutions publiques sont également des lieux de formation. Selon les données fournies par l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC), treize sociétés et institutions implantées dans la commune de Conignon forment des apprenties et des apprentis.

Elles recouvrent des domaines aussi divers que le second œuvre, la comptabilité, l'éducation et l'édu-

cation de la petite enfance, le paysagisme, le commerce d'articles de jonglerie, le ramonage.

A cet inventaire, il faut encore ajouter les entités présentes dans la commune mais qui ont leur siège social ailleurs – par exemple dans le domaine du commerce de détail – et les services de l'Etat. Le Cycle d'orientation du Vuillonx accueille en effet des apprenti-e-s au sein de son secrétariat.

CapEmploi



Il y a une dizaine d'années, la commune de Conignon a initié avec l'Œuvre Suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et 8 autres communes de la Champagne le dispositif CapEmploi. Celui-ci offre une large palette d'outils à destination des jeunes de 15 à 25 ans en rupture de formation, en recherche d'un projet de métier ou simplement qui se posent des questions sur leur avenir professionnel.

Ouvert du lundi au vendredi, le lieu propose des informations sur les différentes filières de formation

et les débouchés professionnels, des conseils pour une orientation professionnelle personnalisée, un accompagnement pour élaborer un dossier de candidature, pour faire des recherches de stages ou de places d'apprentissage ainsi qu'un espace bureautique équipé pour rechercher les offres d'emploi et imprimer ses postulations.

Depuis 2011, CapEmploi a ainsi accueilli dans son programme plus de 1200 participantes et participants, placé des jeunes dans plus de 15'000 jours de stage et atteint un taux d'insertion professionnelle de plus de 90%.

Dans un contexte incertain pour une jeunesse parfois en perte de repères, on salue l'existence de ce lieu qui offre des solutions concrètes contre le chômage des jeunes de la commune et les accompagne dans le début de leur vie professionnelle. Pour plus d'informations : www.capemploi.ch.

Olivier Pradervand
Félicien Mazzola

Promotion économique... comment et pourquoi ?

A Genève, la promotion économique est une tâche cantonale. Les communes ne peuvent rester inactives et doivent s'en saisir. Avec quels outils et quels objectifs ?

Le Conseil administratif travaille d'arche-pied sur cette problématique depuis des années, notamment en lien avec la future zone industrielle et artisanale (ZIA) des Cherpines et il remporte d'importants succès. Pour la première fois, le concept d'écoParc a été développé dans une zone industrielle et surtout notre ZIA s'est vue dotée, au moment du vote de son règlement directeur par le Conseil municipal en 2017, d'un outil inédit de gouvernance : la commission de l'écoParc industriel des Cherpines.

Cette commission, instrument indispensable au travail de concertation, doit réunir les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates et les entreprises et les services de l'Etat de Genève concernés afin de développer la zone avec une haute qualité d'aménagement (insertion urbaine et paysagère, performance économique et environnementale). Près de 4 années après l'entrée en force du règlement, la Fondation des terrains industriels (FTI), chargée de piloter la commission, ne l'a toujours pas constituée. Mais grâce à l'insistance du Conseil administratif, cette commission, outil essentiel au travail de concertation, est promise pour 2022.

Parallèlement au développement de cet outil novateur, c'est toute la promotion économique de la zone qui doit être pensée et mise en place. Et pour cela, le dynamisme et la bonne volonté de la commune ne suffisent pas. Les zones industrielles sont des outils de la politique économique cantonale et les intérêts d'une petite commune peinent parfois à être entendus lorsqu'ils diffèrent de ceux du Canton.

La ZIA des Cherpines doit permettre, par les recettes fiscales qu'elle générera, de financer le futur quartier lui-même. Il y a donc urgence à faire avancer ce dossier. Une résolution a été préparée au Conseil municipal afin d'interpeller le Canton sur cet enjeu majeur pour notre commune et auquel une petite collectivité publique ne peut pas faire face seule. La

recherche des entreprises relevant du service cantonal de la promotion économique, le soutien et la collaboration active du Conseil d'Etat sur ce point sont donc indispensables.

Il convient aussi de s'interroger sur les entreprises que nous souhaitons voir se développer à Confignon-village, à Cressy, puis dans les zones de logements des futurs quartiers des Cherpines et du Vuillonex, notamment dans les arcades en rez-de-chaussée d'immeubles. Il est nécessaire de dépasser le seul critère de la rentabilité pour tenir compte de l'utilité citoyenne, de l'intégration locale et des principes de durabilité. Les rentrées fiscales immédiates seront peut-être moindres sur ces espaces, mais la diversification de notre tissu économique aura un effet direct sur la qualité de vie à Confignon.

Dans la promotion économique, il est primordial d'améliorer le lien entre les entreprises et la commune. Là aussi, les idées ne manquent pas et se concrétisent notamment dans un texte du Conseil municipal qui propose au Conseil administratif de faciliter le lien entre les entreprises et l'administration communale, mais aussi d'organiser une fois par an un événement qui améliore la compréhension des besoins mutuels entre commune et entreprises.

Zone industrielle et activités économiques locales : deux axes qui se complètent et qui modèleront notre commune. Deux priorités sur lesquelles porte notre action.

Elisabeth Gabus-Thorens,
Conseillère administrative
Félicien Mazzola,
Conseiller municipal

Brèves du Conseil municipal

Durant cette dernière année, le groupe Voix de gauche aura été actif pour déposer des textes en son nom et des textes co-signés avec d'autres partis. Ces objets construits sur un dialogue montrent l'intérêt pour notre commune d'avancer en un front uni.

Motion 171 : emprunt et gestion de la dette publique

Cette motion, déposée par Voix de gauche le 18 janvier 2021, a été votée à l'unanimité du Conseil municipal le 14 décembre dernier. Elle propose diverses pistes afin de réduire le coût de la dette communale, et en particulier de passer par les possibilités de mutualisation offertes par des plateformes comme Loanbox. Suite à cette motion, la commune a pu emprunter 3 millions à un taux négatif de 0.31%, diminuer la dette de 1.5 millions et ainsi faire d'importantes économies sur le budget municipal.

Motion 176 : le 8 mars, c'est toute l'année

Nous avons symboliquement déposé cette motion lors de la séance du 9 mars 2021, lendemain de la Journée internationale des femmes. Le Conseil lui a réservé un accueil mitigé mais le texte a finalement été approuvé par 11 oui, ouvrant la voie à une meilleure prise en compte des enjeux d'égalité entre femmes et hommes par notre commune, aussi bien en tant qu'employeur que lorsqu'elle délivre les prestations publiques. Nous attendons maintenant un programme d'actions spécifiques en faveur de l'égalité.

Voix de gauche a également déposé les textes suivants :

Résolution 175 : signée par l'ensemble des partis, elle demande la couverture de l'autoroute de contournement en amont du tunnel de Confignon, dans le vallon de l'Aire. Largement acceptée le 9 mars 2021, elle a été transmise au Conseil d'Etat qui l'a accueillie favorablement.

Motion 183 : elle demande de mettre à disposition des protections hygiéniques dans les bâtiments scolaires et dans les locaux pour les jeunes de la commune. Acceptée à l'unanimité le 15 juin 2021.

Motion 158 : alors que notre commune et son administration grandissent, elle demande de se donner les moyens d'une politique de ressources humaines qui anticipe et prévient les situations problématiques, notamment en renforçant la confiance dans l'administration. Largement acceptée par 18 voix le 9 novembre 2021.

Motion 177 : elle propose de mieux soutenir et de relayer les activités des associations qui facilitent l'accueil et le vivre-ensemble avec les personnes accueillies dans les foyers d'asile du Lagnon et de Pré-Lauret, voisins de notre commune. Acceptée à l'unanimité le 1er février 2021.

Motion 159 : elle demande de largement favoriser, dans les projets de la commune, l'utilisation du bois, matériel écologique, et d'adhérer au comité Lignum-Genève. Le texte initial invitait également à se pencher sur la préservation et l'exploitation durable de nos forêts communales, point qui sera repris ultérieurement. Acceptée à l'unanimité le 1er février 2021.

Question 181 : elle demande de se positionner contre la suppression des cartes journalières CFF. Son issue est provisoirement heureuse puisque, suite à la mobilisation des communes suisses, les cartes journalières sont prolongées jusqu'à fin 2023.

Question 187 : elle fait part de notre inquiétude quant au contournement routier de Soral, car l'étude réalisée ne tient pas compte des conséquences en matière de report de trafic sur Confignon. Réponse rassurante : le canton a renoncé à ce contournement.

Question orale : elle demande le coût que représenterait la suppression de la taxe professionnelle commune pour Confignon. Réponse sans ambiguïté : 200'000CHF.

Participez !

Vu de gauche se construit de manière collective. Si vous avez envie d'écrire, si vous êtes photographe ou, tout simplement, si vous souhaitez nous faire part d'une idée, d'un projet pour Confignon ou d'une demande, n'hésitez pas, écrivez-nous à journal@voixdegauche.ch, sur internet www.voixdegauche.ch ou sur les réseaux sociaux www.facebook.com/voixdegauche.